

ERDF Gard-Ville d'Uzès : ensemble pour améliorer le cadre de vie et l'environnement

Une convention vient d'être signée entre ERDF Gard et la Ville d'Uzès (Electricité réseau distribution France), ce matin, pour contribuer à l'embellissement du quartier des Bourgades d'Uzès.

Publié le 08 juillet 2013



La Ville d'Uzès reçoit 10 000 € de la part d'ERDF pour l'embellissement du chantier petite Bourgade. De gauche à droite : Philippe Viala, directeur d'ERDF Gard et Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès

Les **réunions de travail** entre les différents services et la **rencontre** entre Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès et Philippe Viala, directeur d'ERDF Gard permet ainsi de concrétiser le partenariat existant et de soutenir le cadre de vie de la ville et son environnement. Le montant financier de cette participation s'élève à 10 000 €. Ainsi, le quartier des Bourgades bénéficie de l'aide financière d'ERDF dans le cadre de ses missions d'accompagnement des collectivités territoriales pour l'**amélioration du territoire**. Désormais, 65 % des nouvelles lignes basse tension et 90 % des nouvelles lignes moyenne tension sont réalisées en méthode discrète par le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité.



"Nous sommes heureux de participer à l'embellissement d'une ville très jolie comme Uzès" précise le directeur d'ERDF Gard.

Cette étroite collaboration permet de soutenir la **mise en discrétion des réseaux électriques basse tension**. La rue **petite Bourgade** s'inscrit dans un **programme d'amélioration du cadre de vie engagé par la commune**. Le chantier vient d'être récemment terminé. La partie concernant le retrait des câbles électriques aériens devrait intervenir d'ici la fin de l'année selon la programmation des services techniques de la ville.

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès

<https://www.uzes.fr/actualites/erdf-gard-ville-duzes-ensemble-pour-ameliorer-le-cadre-de-vie-et-lenvironnement?>



SAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h
Ven : 8h > 12h, 13h > 16h
Mer et 3e Sam : 8h > 12h

